

Communiqué de presse
Mardi 15 novembre 2011

L'Agence de l'énergie pour l'économie fête dix ans de protection climatique réussie

En 2001, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) a entrepris de diminuer les émissions de CO₂ des entreprises suisses, en utilisant un modèle qui est aujourd'hui demandé internationalement. Dix ans plus tard, les attentes et les objectifs sont nettement dépassés. Les entreprises qui se sont engagées aux côtés de l'AEnEC – elles sont actuellement au nombre de 2200 – économisent chaque année 1,3 million de tonnes de CO₂ et 1000 GWh d'électricité. La réduction des émissions de CO₂ et l'augmentation de la performance énergétique vont de pair avec le modèle AEnEC et ses conventions d'objectifs. L'économie est motivée pour continuer d'apporter sa contribution à la protection du climat et à la performance énergétique, pour autant que les conditions-cadres pour ce faire soient réunies.

Le partenariat public-privé qui unit l'économie et la Confédération pour la protection du climat est un modèle de réussite. En 2001, dans le cadre de la loi sur le CO₂, la Confédération a fixé à l'économie un objectif global de réduction correspondant à 10 % des émissions de CO₂. Fortes de ce principe, les principales associations économiques de Suisse ont fondé en 1999 l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). « Le résultat est impressionnant », a souligné Pascal Gentinetta, président de l'AEnEC, devant les quelque 350 invités au Forum anniversaire de l'AEnEC, à Berne. Car l'objectif fixé par la Confédération est non seulement atteint, il est même dépassé.

A l'heure actuelle, 2200 entreprises des quatre coins du pays se sont organisées, regroupées par type d'industrie, autour des trois modèles de réduction de l'AEnEC. Près d'une moitié s'est engagée à atteindre des objectifs contraignants pour être exemptées de la taxe fédérale sur le CO₂. Quelque 600 PME et autant d'entreprises plus grandes se sont fixées volontairement des objectifs supplémentaires, qui améliorent leur efficacité énergétique tout en réduisant leurs émissions de CO₂. En diminuant de plus de 20 % les émissions de CO₂ par rapport aux chiffres de 1990, les entreprises suisses fournissent donc une contribution majeure pour que les objectifs suisses de l'après-Kyoto puissent être atteints. Pour Pascal Gentinetta, il est clair que l'action de l'AEnEC démontre que dans un contexte de réglementation mesurée, il est possible d'atteindre les objectifs d'efficacité électrique et de protection climatique en adéquation avec l'économie. Il regrette donc d'autant plus le changement de système envisagé dans le cadre de la révision en cours de la loi sur le CO₂. Ce changement implique en effet le risque de voir le modèle de réussite de l'AEnEC être stoppé à l'heure où il est en passe d'être adapté à d'autres pays. Seule une marge d'action fournie par voie d'ordonnance, susceptible de garantir la poursuite de ce modèle fondé sur la réalité du terrain en proposant des mesures d'amélioration rentables et des potentiels effectifs, est à même de dissiper les incertitudes législatives actuelles.

Dans son discours, Mme la Conseillère fédérale Doris Leuthard a souligné le rôle important joué par l'AEnEC, qui agit comme interface entre les entreprises et la Confédération. Elle a indiqué que l'Agence pourra conserver ce rôle à l'avenir. La nouvelle loi sur le CO₂, qui

remplacera la législation actuelle en 2013, s'inscrit en effet dans la continuité. Doris Leuthard a aussi indiqué que les mesures d'amélioration librement consenties conserveraient toute leur importance après 2012.

La Cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a encore déclaré que la Confédération n'allait pas demander l'impossible et qu'elle allait concentrer ses efforts sur les bâtiments et les véhicules. Mme Leuthard a souligné l'importante contribution déjà fournie par l'économie, ajoutant que ceux qui avaient déjà beaucoup apporté devaient être récompensés. Pour la Confédération, il n'existe pas d'alternative valable à la collaboration proche avec l'économie telle qu'elle a fait ses preuves. Doris Leuthard a toutefois déclaré en substance vouloir tirer les enseignements des dix dernières années et continuer d'améliorer les instruments de la collaboration future, en évoquant la nécessité d'exploiter l'énorme potentiel que représente l'efficacité électrique, en plus des engagements formels et des conventions d'objectifs librement consenties (SuisseEnergie).

Olivier Michaud, directeur de la fabrique de Konolfingen, Nestlé Suisse S.A., et Guido Bardelli, propriétaire de Bourquin S.A. à Couvet, ont montré comment le modèle de l'AEnEC se traduisait concrètement dans les entreprises. La fabrique ouverte en 2011 par Nestlé SA à Konolfingen produit chaque année 30 tonnes de produits alimentaires en poudre de grande qualité. En introduisant ses propres technologies et en optimisant les processus de production ainsi que l'approvisionnement en eau et en énergie, Nestlé économise 140 millions de litres d'eau et 7610 tonnes de CO₂ sur son site de Konolfingen. La société Bourquin SA de Couvet, qui offre des solutions d'emballage, est parvenue à diminuer sa consommation énergétique de 85 % rien que dans la gestion de ses déchets, en utilisant de nouvelles technologies. « Grâce à d'autres mesures d'amélioration, nous économisons chaque année 100 000 francs dans les coûts énergétique », a indiqué Luis-Manuel Luis, directeur de la fabrication et de la logistique. Pour les deux représentants de ces entreprises, il est évident que le savoir-faire de l'AEnEC, conjugué au travail sur le terrain, constitue un système gagnant pour l'entreprise comme pour l'environnement.

Des spécialistes se sont réunis pour débattre de l'association entre efficacité énergétique et protection climatique : sous la houlette de Daniel Hanimann, un panel a discuté autour du thème « Protection du climat, innovation et compétitivité : conflits d'objectifs ou synergie ? » Ce panel réunissait Lino Guzzella, directeur d'institut de l'EPFZ, Patrick Hofstetter, responsable Politique Climatique, WWF Suisse, Christian Keller, directeur de Keller SA tuileries et briqueteries, Bruno Oberle, directeur, Office fédéral de l'environnement (OFEV) ainsi que Rolf Schweiger, conseiller aux États de longue date et Président de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE-CE).

Daniele Ganser, historien et chercheur, a donné la dernière présentation du Forum anniversaire de l'Agence de l'économie pour l'énergie. Il a proposé une réflexion sur la pénurie de ressources fossiles dans un contexte d'augmentation de la consommation énergétique. Sa contribution était intitulée : « Le pic pétrolier est-il un danger pour la Suisse ou une chance ? » Le chercheur a conclu : « Les grandes tendances mondiales – changement climatique et pic pétrolier – contraignent notre planète, et donc la Suisse, à sortir du pétrole, du gaz et du charbon. Mais si nous réfléchissons à l'échelle mondiale et agissons à l'échelon local, la crise énergétique peut constituer une chance pour notre pays. »

Questions :

Armin Eberle, directeur de l'Agence de l'énergie pour l'économie
079 663 51 17